Vacance de poste

L'administration communale de Schengen se propose d'engager

1 salarié à tâche manuelle (m/f),
groupe de salaire B,
statut du travailleur handicapé

pour les besoins du service Régie, à tâche complète et à durée indéterminé.

Les candidats doivent:

- être détenteur du permis de conduire B

Le salaire sera fixé conformément aux dispositions du contrat collectif des ouvriers communaux en vigueur (groupe de salaire B).

Les candidatures écrites sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, 75, Wäistrooss, L-5440 Remerschen pour le 19 décembre 2023 au plus tard avec les pièces suivantes:

1. une notice biographique détaillée avec une photo d'identité récente
2. un extrait récent de l'acte de naissance
3. une copie de la carte d'identité ou du passeport
4. une copie du permis de conduire
5. un extrait récent du casier judiciaire (bulletin n° 4)
6. une copie de la carte de sécurité sociale

Le candidat retenu devra se soumettre à un examen médical auprès du médecin de travail.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Remerschen, le 21 novembre 2023.
Le collège des bourgmestre et échevins,
Michel Gloden, Jean-Paul Muller, Tom Weber